

## SOLIDARITÉ

### Covid-19 : La ville de Brest a soutenu les plus fragiles

Mis en ligne le **mercredi 03 juin 2020**

Au plus fort de la crise sanitaire, la ville de Brest et le centre communal d'action sociale ont multiplié les dispositifs de soutien aux publics les plus vulnérables.



Ce mercredi 3 juin, à l'occasion du conseil d'administration du CCAS, un bilan a été tiré sur la somme des [actions mises en œuvre à l'attention des publics les plus fragiles sur la ville](#).

## Suivi social maintenu

Malgré le confinement, le CCAS a maintenu un accueil adapté aux règles sanitaires, notamment en évitant au maximum les entretiens en face à face. 1 600 passages ont ainsi été comptabilisés entre le 26 mars et le 7 mai, et plus de 1 280 depuis le 11 mai.

Le suivi social a également été maintenu, en privilégiant les contacts par téléphone et avec des aides facultatives renforcées.

## Un registre des personnes vulnérables actionné

## Un registre des personnes vulnérables activé

Dès le début du confinement, un registre des personnes vulnérables a été mis en place. Au total, **578 personnes y ont été inscrites**, toutes contactées par des travailleurs sociaux. Cette veille a par ailleurs permis de repérer les plus fragiles de ces personnes vulnérables, et d'organiser une **cellule d'écoute dédiée auprès de 50 personnes très isolées**.

Le public suivi était majoritairement âgé de plus de 60 ans. **Une majorité était inscrite pour des besoins en aide alimentaire, mais aussi pour des besoins d'échanges sociaux, et des problèmes de santé**. Enfin, une cellule spécifique a été créée pour appeler les plus vulnérables, et prendre le temps de discuter régulièrement. Le public concerné était à 80 % âgé de plus de 70 ans,

**Avec le déconfinement, le registre n'est plus d'actualité**, mais les personnes ont été informées, et pour partie réorientées vers d'autres partenaires sociaux (conseil départemental, Clic, associations...).

## Aide alimentaire : un besoin réel

Les associations d'aide alimentaire de Brest se sont rapidement organisées face au confinement. Dès le 18 mars, le Secours populaire et la halte Frédéric Ozanam ont organisé des distributions de colis alimentaires, avec le soutien de la Banque alimentaire et de la ville. Les restos du cœur ont vu affluer de nouveaux bénévoles, et ont pu rouvrir dès le 23 mars, quand La Cantoche a proposé des repas à emporter.

De son côté, **le CCAS a pu ouvrir un point d'aide alimentaire pour la rive droite dès le 23 mars**. Ce dispositif, alimenté par les stocks de la Banque alimentaire et complété par des repas chauds de la cuisine centrale ont bénéficié à 143 personnes différentes, dont 50 enfants. **Le système sera maintenu cet été sur la rive droite, avec une distribution les mardis et vendredis matins**.

## Portage de repas

**Le confinement a vu les personnes bénéficiaires du portage de repas à domicile s'inscrire en nombre (+ 26 %)**, notamment du fait qu'elles ne pouvaient pas se déplacer pour aller faire leurs courses, et ne disposaient pas de solidarités familiales. 13 000 repas au total leur ont été livrés sur la période du confinement.

Quelques personnes, très isolées et vulnérables, ont aussi bénéficié de ce service à titre gratuit, et ce jusqu'au 31 mai. Enfin, le service a aussi été étendu à la livraison des repas à l'Auberge de jeunesse, où étaient hébergées chaque jour des personnes sans domicile fixe.

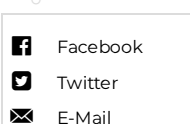
## Personnes sans domicile fixe

Du 20 mars au 2 juin, le CCAS a ouvert les portes de l'Auberge de jeunesse, transformée durant la crise en centre de confinement pour les personnes sans domicile fixe volontaires. Les 29 places disponibles étaient toutes occupées au quotidien à partir du 25 avril. Les hébergés y ont bénéficié du gîte et du couvert, et étaient par ailleurs suivies par des travailleurs sociaux, ainsi qu'un infirmier du CHRU.

Le dispositif aura permis à certains de se remettre sur le chemin de l'insertion par le logement, en lien avec différents acteurs sociaux du territoire.

## Solidarité avec les familles

Enfin, la ville de Brest a très vite décidé de mobiliser son fonds de secours facultatif, pour octroyer des [chèques alimentaires aux familles](#) dont les enfants bénéficiaient habituellement de la gratuité ou des tarifs les plus bas dans les cantines.





**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

**Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30